LA DIFFUSION DU FRANÇAIS HORS DE FRANCE : HISTOIRE, MODÈLES, PRATIQUES*

Marie-Christine KOK ESCALLE**

LA DIFFUSION DU FRANÇAIS HORS DE FRANCE : HISTOIRE, MODÈLES, PRATIQUES

L'usage du français hors de France, et donc son enseignement a une longue histoire. S'il faut relativiser l'idée selon laquelle l'Europe du XVIIIe siècle était française grâce à l'universalité de la langue française, le français a bien servi de langue d'éducation, celle des jeunes gens et des jeunes filles de l'aristocratie et celle des jeunes gens de la bourgeoisie marchande, dans la plupart des pays européens à l'époque moderne et jusqu'au XIXe siècle. Si la diffusion du français répond à une demande de langue et de culture, elle est aussi le résultat de l'offre. Celle-ci prend des formes diverses selon les siècles, dépendant de facteurs religieux, économiques ou idéologiques.

L'interrogation sur le comment et le pourquoi apprendre la langue française court tout au long des siècles et les pratiques d'enseignement s'inscrivent dans une histoire en cours.

Mots clés: SIHFLES, didactique, FLE, CREDIF, colonisation linguistique, réforme, bourgeoisie marchande, francophonie.

THE FRENCH LANGUAGE ABROAD: HISTORY OF THE DIFFUSION, MODELS & PRATICES

The use and teaching of French outside of France has a long history. If we show the extent to which Europe in the 18th century was French according the universality of the French language, French was the language used in the education of young aristocratic men and women and the sons of the merchant bourgeoisie in most European countries in early modern Europe until the 19th century. If the diffusion of French met a demand for language and culture, it is also a result of the supply. It took on various forms during the centuries, depending on religious, economic and ideological factors. For centuries, in the countries of Europe, educators and teachers have been debating the question concerning the why and how of learning French.

Key Words: SIHFLES, didactic, FLE, CREDIF, linguistic colonization linguistique, reform, bourgeoisie, francophony.

L'histoire du français hors de France, de sa diffusion et de son enseignement, tel est l'objet d'étude que s'est donné la SIHFLES lors de sa fondation en 1988, avec le souci d'introduire la dimension historique dans la formation pédagogique des maîtres de langues du XXe siècle; leur métier a en effet une histoire.

243

Ce sujet a fait l'objet d'une conférence à l'université Hacettepe le 2 mai 2006.

Professeur associée à l'Université d'Utrecht, Pays-Bas. Marie-Christine.KokEscalle@let.uu.nl.

Chercheurs de différents pays, les *sihflésiens* associent différentes approches scientifiques, combinant les sciences du langage, les sciences sociales, la didactique et l'histoire; ils analysent les manuels, retracent l'histoire des maîtres de français et étudient leurs méthodes, les institutions d'enseignement et, selon les pays, les politiques linguistiques et éducatives. Il faut reconnaître que le rapport entre la théorie et la pratique de l'enseignement est difficile à déterminer car on dispose, pour la période du XVIe au XIXe siècle, surtout de textes normatifs, que ce soient les préfaces ou le contenu des ouvrages, le discours des maîtres sur leurs idées et leurs pratiques ou le discours des politiques. Une référence commune à tous est certainement Ferdinand Brunot et son *Histoire de la langue française des origines à 1900* (Armand Colin 1905-1979); le travail de Brunot, mort en 1938, a été repris par son adjoint après la guerre. L'histoire du français en Turquie y occupe 2 pages (tome VIII, lere partie : 1-2, 1934)¹.

Après avoir indiqué l'ancrage historique de la présence du français dans le monde, nous verrons quels sont les paramètres qui en ont favorisé la diffusion, puis nous dégagerons quelques aspects du métier d'enseignant de français des XVIIe - XIXe siècles.

L'ancrage historique de la présence de la langue française dans le monde

« La langue de la république est le français », affirme l'article 2 (titre I de la souveraineté) de la constitution de la Ve République (1958), conformément à la loi constitutionnelle du 25 juin 1992. Si la langue française est une partie du corps de la république française, elle est aussi une des langues nationales dans certains pays (la Belgique, la Suisse, le Canada par exemple) et l'une des 25 langues de l'Union Européenne; elle n'est plus en effet la langue de l'Europe « Versaillaise » de Louis XIV par exemple.

Elle est ce que les pays membres de l'organisation internationale de la francophonie (terme utilisé par Onésime Reclus en 1880) ont en partage (voir http://www.francophonie.org), associant langue française et langue de la fraternité, de la solidarité et même de la responsabilité pour maintenir la diversité culturelle dans une mondialisation qui est aussi linguistique. Si elle reste une langue internationale à côté de l'anglais, elle l'est de moins en moins et fait l'objet d'un enseignement de langue étrangère dans le monde, à tous les niveaux d'éducation nationale, dans les institutions françaises à l'étranger et aussi dans le réseau d'enseignement du FLE en France pour former Français et étrangers (http://www.fle.fr). Le FLE est ainsi devenu une discipline universitaire.

Si l'on remonte dans l'histoire, on constatera que la lingua franca n'est plus unique langue de la diplomatie depuis la fin de la 1e guerre mondiale; le Traité de Versailles est en effet rédigé en français et en anglais, soulignant l'émergence de la puissance économique américaine. Le français a fait l'objet d'une politique linguistique dès la Renaissance: l'Ordonnance de Villers-Cotterêts en fait en 1539 la langue des institutions en France, et la fondation de l'Académie française en 1635 normalise la « langue soleil » qui devient centralisée et aristocratique. Noblesse et élégance caractérisent une « versaillification » de la culture française qui va se répandre en Europe, en particulier dans certaines couches de la société et pour différentes fonctions. Avec la Défense et illustration de la langue française (Du Bellay 1549), le français acquiert un rang d'égalité avec le latin. Pour caractériser le lien entre langue et politique en France, Jürgen Trabant parle de mythe d'Hercule gallique Au XVIIIe siècle, on parle beaucoup de l'universalité de la langue française, à la suite des discours de Rivarol et Schwab (1784) pour l'Académie de Berlin. La langue française y est présentée comme universelle car supérieure aux autres à cause de son génie de clarté et de son ordre naturel. Cette idée, renforcée par les travaux de Brunot et de Réau (L'Europe française 1938), a des allures de mythe et doit être fortement nuancée, comme l'ont montré les études de la Sihfles, car « le français n'était alors parlé hors de France que par des minorités sociales restreintes; [et] ... ce français n'était pas la langue de la majorité des Français » (W. Frijhoff, A. Reboullet Histoire de la diffusion et de l'enseignement du français dans le monde. Le français dans le monde. Numéro spécial 1998:6). Dans les pays d'Europe, le français est la langue de minorités sociales; et alors qu'on donne une image de la domination linguistique française en Europe, se manifestent sur le plan culturel et linguistique, des revendications nationalistes et idiomatiques par ceux-là même qui ont reçu la langue française en héritage socio-culturel (ibidem 1998:180-186). Alors qu'une grande partie de l'Europe était dominée politiquement par l'Empereur Napoléon I., si la langue française est la langue des pouvoirs politique et administratif, elle n'est pas celle de tous les habitants de l'Europe, ni même de France. La langue de la liberté et de l'égalité, tous les Français ne l'ont pas encore en partage, et il faudra en France même, mener une politique de francisation en enseignant la langue française et par la même éduquant à la citoyenneté pendant tout le XIXe siècle.

L'image de la langue française et de la culture qui y est liée, langue étrangère que l'on enseigne dès la fin du Moyen-Age en Europe, varie selon les pays et les moments de l'histoire. Langue de cour au XVIIe siècle, elle devient langue de l'humanité (Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen 26 août 1789) puis langue de la République. Pourtant, à l'étranger, la langue française a toujours été

associée à la modernité, son enseignement ne se faisant pas dans les écoles classiques (où on enseigne le latin et le grec) mais faisant partie de l'éducation moderne, accompagnant l'histoire, la géographie, l'algèbre etc...

Les paramètres ayant favorisé la diffusion du français hors de France

Des facteurs religieux, culturels, politiques, économiques et idéologiques ont eu une influence sur la présence et la diffusion du français à l'étranger. La demande de langue française à l'étranger est à conjuguer avec l'offre de langue et culture française.

A l'époque moderne (XVIe et XVIIe siècles), l'aventure coloniale précoce hors d'Europe se conjugue avec l'exil religieux dû à la Réforme protestante vers les pays d'Europe du Nord pour accompagner la diffusion du français hors de France. Hors d'Europe en revanche, la diffusion de la langue française est associée à celle du catholicisme, dans la ligne des grandes découvertes, du désir d'expansion, de la quête de richesses et du goût de l'aventure. De cette aventure coloniale précoce mais pas toujours durable vers le Nouveau Monde, il reste aujourd'hui des traces au Canada par exemple, les régions anglophones étant majoritairement protestantes (les descendants des Irlandais catholiques et anglophones forment une exception), le Québec francophone est majoritairement catholique, même si quelques protestants français de Normandie et du Poitou ont pourtant fait souche au Canada, mais aussi en Haïti et en Amérique du sud (cf. J.C. Rufin, Rouge Brésil, prix Goncourt 2001, Gallimard). Missionnaires catholiques et Jésuites contribueront à diffuser le français en Afrique et en Asie jusqu'au XXe siècle.

En Europe (Suisse et pays du Nord), c'est plutôt au protestantisme que la diffusion de la langue française est redevable. En effet, avec l'exil des partisans de la Réforme (Luther 1519) dans les pays du Refuge, se répand le français parlé par les réfugiés francophones puis enseigné par eux dans les écoles qu'ils fondent ou dans les familles qui les emploient comme précepteurs ou gouvernantes. Les protestants qui fuient les Pays-Bas espagnols et catholiques (du sud) au XVIe siècle (refuge wallon²) seront accueillis par les municipalités protestantes européennes. Les Huguenots français qui quittent la France absolutiste de Louis XIV avant et après 1685 (Révocation de l'Edit de Nantes³ par Louis XIV qui voulait faire une unité religieuse dans son royaume de France, fille aînée de l'Eglise, catholique) seront eux aussi accueillis à bras ouverts à cause de leurs compétences professionnelles.

A l'âge classique, c'est la domination politique qui sous-tend l'expansion culturelle française dans une Europe élargie à la Russie et où on parle du 'génie' au XVIIe siècle puis de 'l'universalité' de la langue française au XVIIIe siècle. La

langue est un des éléments de cette culture française diffusée par les arts, les lettres, l'architecture. Elle est d'abord porteur d'un idéal classique, caractérisé par l'équilibre, la pureté, l'élégance; le style et l'harmonie font l'art de la conversation. Boileau et La Fontaine servent de modèles. Elle est ensuite porteuse de l'idéal des Lumières, de l'esprit des Encyclopédistes dont l'élite européenne se fait l'écho. La langue française est en même temps la langue de la puissance versaillaise qui conquiert l'Europe et diffuse sa culture, et la langue de ceux qui la fuient pour son arbitraire et son absolutisme.

La Révolution française va faire du français langue universelle une langue nationale mais aussi la langue de la civilisation que la politique de la langue va tenter de mettre en place tant dans l'intérieur du pays (francisation des populations provinciales) qu'à l'extérieur. La colonisation linguistique accompagnée ou non d'une colonisation religieuse va se développer sous le couvert d'un idéal de « mission » civilisatrice en Afrique et en Asie, mais aussi tout autour du bassin méditerranéen au XIXe siècle. Les missions catholiques poursuivront leurs œuvres à côté des entreprises républicaines, missionnaires laïques. La langue est vue comme l'instrument nécessaire de la colonisation, pour reprendre les termes de Jean Jaurès dans un discours tenu à Albi en 1884. Diffuser le français et avec lui la culture qu'il véhicule est en effet considéré comme un devoir patriotique, une obligation morale. C'est ce que fera la IIIe république avec l'école de Jules Ferry, offrant par l'instruction la libération que la révolution française, conformément à l'idée des Lumières promet à l'humanité. Cette vision présuppose une croyance en une humanité identique, monolithique quelque soient le lieu et le temps, et une croyance en l'universalité du génie français que véhicule la langue. Le discours d'aujourd'hui sur la diversité culturelle est bien différent de celui tenu il y a à peine plus de cent ans!

Au XIXe siècle et au début du XXe siècle, un réseau institutionnel se développe pour l'enseignement du français à l'étranger. L'Alliance Israélite Universelle est ainsi fondée en 1860 pour « travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites... », pour répandre l'instruction en français dans les communautés israélites du bassin méditerranéen. Les écoles de l'AIU ont le français comme langue d'enseignement et vont faire d'une bonne partie des Juifs du bassin méditerranéen des francophones. L'Alliance Française, fondée en 1883 par Pierre Foncin (1841-1916), a pour objectif premier de faire rayonner la langue française dans les colonies. « Association Nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger », elle considère la langue et la littérature françaises comme supérieures et se propose de faire des indigènes, des 'Français de cœur'. La diffusion du français va ici de pair avec un impérialisme

linguistique et une conquête morale. L'Alliance va au cours du XXe siècle s'ouvrir à un public plus large et cultivé, pour diffuser le patrimoine culturel (littéraire et artistique) de la France au moyen de cours de langues et d'activités culturelles. La Mission Laïque, quant à elle, est créée en 1902 par Pierre Deschamps pour faire concurrence aux missions catholiques et protestantes et en diffusant la langue française, œuvrer pour le progrès et la modernité. Cette association (loi 1901 !) s'engage à diffuser dans le monde l'enseignement laïque porteur des idées et des principes de la république française. Son idéologie, toute différente de celle de l'Alliance française, fait penser à celle de la francophonie d'aujourd'hui dont un des piliers est la reconnaissance du plurilinguisme et de la diversité culturelle; elle insiste en effet sur la nécessité d'organiser la pédagogie en fonction des différences culturelles que les maîtres doivent apprendre à saisir.

Pour répondre à la demande de français à l'étranger, un réseau d'institutions françaises a été mis en place par les pouvoirs politiques: les Instituts français à l'étranger et les lycées français à l'étranger, les académies et autres fondations encourageant à la création culturelle. Enfin depuis plus de cent ans, des Cours de français pour étrangers ont vu le jour tant en France que dans les pays francophones (à Genève en 1891, Lausanne puis Neuchâtel en 1892, à Grenoble en 1896 etc.) La formation de professeurs de français langue étrangère a donc été fort tôt le souci des institutions françaises: en 1920 Brunot crée l'École des Professeurs de français à l'étranger, à la Sorbonne. C'est le lointain ancêtre du CREDIF qui jouera un rôle important dans l'élaboration des méthodes d'enseignement de FLE.

Modèles et pratiques d'enseignement du français

Dès le XVIe siècle, dans l'Europe du Nord on apprenait le français pour des besoins économiques et commerciaux; langue du commerce et de la navigation, langue des marchands et des voyageurs, jusqu'au XIXe siècle, marchands et commerçants ont besoin du français pour l'exercice de leur profession. Du XVIe au XVIIIe siècle, les jeunes aristocrates Anglais et Hollandais apprennent le français pour pouvoir partir faire le voyage formateur que l'on appelle « le grand tour » qui les conduit en France, en Italie, en Suisse et en Allemagne. Dans l'Europe du Nord comme dans celle du Sud, la langue française s'est développée comme la langue des élites et comme la langue d'éducation des jeunes filles de la bourgeoisie et de l'aristocratie. C'est pour l'enseignement auprès de ces différents publics que des instruments ont été développés par des maîtres qui appuient leur enseignement sur des manuels qu'ils rédigent.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, précepteurs, gouvernantes, maître d'école ou lecteur à l'université, les maîtres de français sont surtout des francophones. Exilés en pays étranger, on les retrouve parfois de pays en pays, préparant leurs étudiants au « Grand Tour » d'Europe comme entre 1670 et 1700 Parival à Leiden, ou Mauger entre autres à Londres et Anvers. Maîtres ou maîtresses d'école ils enseignent leur langue aux jeunes gens ou aux jeunes filles et, comme Marin (1667?-1719?) adaptent leurs manuels au niveau des élèves.

Au long du XIXe siècle on assiste à une professionnalisation de l'enseignement du français langue étrangère qui va de plus en plus être confié à un enseignant national, Italien, Espagnol, Allemand ou Hollandais par exemple, qui enseigne une langue étrangère, le français. A la fin du siècle, le professeur sera formé dans le cadre de l'université où l'enseignement de la langue devient celui d'une discipline, la philologie.

Après 1945 on privilégiera, dans l'enseignement de la langue plus que la langue, la façon de l'apprendre, et c'est le règne de la pédagogie, de la didactique. La linguistique appliquée va se donner des allures de science et la discipline FLE va prendre son essor grâce aux institutions qui en assurent la diffusion, le CREDIF (1959), la revue Le Français dans le monde (1961) [c'est le début de la décolonisation!], le BELC et le CIEP. Et cette formation au FLE s'adresse aussi bien aux allophones qu'aux locuteurs natifs, français de langue maternelle.

De tout temps, on a présenté l'apprentissage du français comme facile et rapide, mais aussi comme une occupation utile et agréable. Cet objectif éducatif d'instruire en amusant, de plaire en éduquant, apparaît de façon récurrente dans les méthodes de français. Il en est ainsi dans le manuel de lecture courante de l'écolier indigène cité par Christiane Achour (*Documents Sihfles* 4, 1989:15): « [ce livre] vous amusera et vous instruira. En même temps, si vous suivez bien les conseils qu'il renferme, chacun de vous deviendra un honnête homme. Un bon livre est un ami sûr et fidèle ». Il en était ainsi deux siècles plus tôt en Hollande où Casquet s'adresse à ses élèves en 1792, leur disant: « C'est pour vous instruire en vous amusant que j'ai composé ce petit traité ... ».

Les préfaces des ouvrages nous informent sur les objectifs que les maîtres se donnent pour l'apprentissage du français. Dès le XVIe siècle, ils se proposent d'apprendre à leurs élèves 1/ à parler le français, à communiquer, 2/ à acquérir les bonnes manières (dans la vie domestique et sociale), 3/ des savoirs généraux sur la vie et le monde, 4/ des règles de morale, 5/ à se débrouiller dans la vie pratique et en particulier dans les activités commerciales et/ou pendant un voyage en France. Pour y parvenir, le moyen par excellence consiste à pratiquer la conversation en

répétant, imitant, apprenant les dialogues que les nombreux manuels proposent. Un exemple de manuel très longtemps utilisé est le Vocabulaire de Berlaimont; paru à l'origine en français et hollandais en 1511, puis en huit langues en 1598, il sera repris sous la forme de Colloques réédités pendant plus de deux siècles en Hollande, en Allemagne, en Angleterre et en Italie. Berlaimont, un maître compétent en huit langues (latin, français, anglais, allemand, espagnol, italien, flamand, portugais), propose son livre qui « sera d'une grande utilité ... à la maison, pour la pratique quotidienne », aux enfants que les parents « envoient ... au loin apprendre les coutumes et les langues étrangères » (Benevolo lectori: 19). On y trouve des dialogues pour voyager et des dialogues pour négocier ; les premiers contiennent des leçons sur les mœurs de table et les formes de courtoisie, sur les risques et les difficultés du voyage (brigands, poussière, soleil, fatigue du cheval et du cavalier etc.), sur la façon de se faire embrasser par la femme de chambre en se faisant porter malade etc.; les seconds mettent en scène des marchands et leurs pratiques. En fait, plus qu'un manuel qui permette d'obtenir une connaissance complète des huit langues, c'est un manuel de poche donnant aux voyageurs marchands les clés de « la communication plurilingue du Grand Tour des affaires » (F. Aubert, Documents Sihfles 11, 1993: 14-20).

Dans cet enseignement du français langue étrangère, l'accent étant mis sur la communication, la question de l'utilité de la grammaire se pose. Faut-il ou non enseigner la grammaire française à des gens qui ne connaissent pas le latin et qui n'en ont besoin que pour voyager et faire des affaires par exemple, se demande-t-on au long du XVIIIe siècle, et même avant. Piélat intitule son manuel *l'Antigrammaire* 1672/1673 (malgré le titre, alléchant pour l'élève qui recherche la facilité, il y a bien entendu des règles de grammaires, mais aussi de nombreux dialogues); il vante sa méthode comme étant la seule bonne: « il est impossible d'apprendre bien la langue française autrement que par une seule méthode ... » (Piélat, *Letres nouveles et curieuses*, Paris 1677); et, proposant « un Antidote contre le mal dont le monde se trouve atteint, en se servant des Grammaires, je veux dire l'Ennuy, le Dépit, l'Impatience et le peu de profit qu'on en reçoit ... » (Sommaire de *l'Antigrammaire*, 1672/1673), il affirme:

Je ne fai que recreer les esprits, en ne les occupant que sur des exemples, à l'occasion desquels ils peuvent sans peine former eux-mêmes des préceptes, si tant est qu'ils ayent la curiosité de faire la fonction des Grammairiens (ibidem).

Les ouvrages de Marin que sont la Méthode familière pour ceux qui commencent à s'exercer dans la langue française (1e éd. 1698) et la Nouvelle

Grammaire françoise (1° éd. 1704) seront rééditée jusqu'en 1873 pour la 1e et 1802 pour la 2e; ils contiennent une petite partie grammaticale et une très grande partie pratique, avec un grand nombre de dialogues que l'on retrouve presque à l'identique dans les éditions successives. Tout au long du XIXe siècle, sont publiés des livres d'entretiens, de dialogues ou conversations, même s'ils sont plus nombreux dans l'Europe du nord qu'en Italie par exemple où ils disparaissent après le XVIIIe siècle. Et en 1869 on peut encore lire dans un dialogue:

Que voulez-vous apprendre? – Je voudrais étudier la langue française – Désirez-vous aussi étudier la grammaire? – non, seulement la conversation et la correspondance commerciale. – Qu'ai-je besoin de grammaire? C'est bon pour ceux qui ont l'intention de subir un examen Droz, Méthode de langue et de conversation françaises 2° partie, Amsterdam 1869-1870:75).

L'ancrage de la pratique de l'enseignant de français dans le contexte socioculturel se lit aussi dans le souci de prendre en compte la formation de l'élève. Et si, à la fin du XIXe siècle, c'est la méthode directe qui va prendre le dessus et être présentée comme une grande nouveauté, on doit bien constater qu'elle n'a pourtant rien inventé. La méthode traditionnelle d'apprentissage par la grammaire et la traduction est en effet, tout au long des XVIIe et XVIIIe siècles, doublée d'un apprentissage du français par les dialogues. Et, s'ils n'ont pas un point de départ théorique, les maîtres de français agissent dans l'interaction avec leurs élèves, se référant à leur contexte socio-culturel, pour leur apprendre savoirs et repères tant linguistiques que culturels. La méthode permet de développer des savoirs tant sur la langue maternelle que sur la langue française grâce à l'approche contrastive tant du lexique que de la grammaire, et grâce aux dialogues qui informent sur le pays de l'apprenant autant que sur la France (l'histoire des Provinces-Unies est un dialogue standard dans les méthodes d'apprentissage du français en Hollande du XVIIe au XIXe siècle par exemple). De tout temps, on considère que le bon maître est nécessaire pour apprendre une bonne prononciation et pour permettre à l'élève de ne pas avoir peur de parler, même en faisant des fautes, de se jeter à l'eau, de rompre la glace, conseils et injonctions que l'on retrouve dans nos classes de français d'aujourd'hui! Deux exemples pris dans des manuels à trois siècles d'intervalle illustrent le fait qu'en apprenant le français on apprend bien plus que la langue. Ainsi, dans un dialogue de Holyband (traduction de Claude de Sainliens) The French School Master 1573 on peut lire comment un père à la recherche d'un maître de français pour son fils, teste le maître en interrogeant ses élèves, négocie le prix de l'enseignement qu'il trouve trop cher mais qu'il faut bien payer si l'on veut de la qualité, et enfin règle les détails après avoir décidé de choisir ce maître :

Monsieur de Sainliens, regardez un peu de près à mon filz : il est un peu dur d'esprit / d'entendement / de mémoire : il est honteux / mignard / mauvais / menteur, désobéissant à père et mère : corrigez toutes ces faultes et je vous recompenserai : tenez, je vous avancerai le quartier : / je vous payerai le quartier avant la main.

- Je vous remercie 'a-t-il un sac ? un sachet ? des livres , de l'ancre, plumes et papier ?
- Non, mais je lui vay acheter un escritoire, un canivet / un trenche plume / un ganiver et tout ce qu'il lui faut.

(cité par Reboullet in Documents Sihfles 21, 1998: 211).

Et, dans les *Exercices de lecture et de conversation* recueillis par Faisely, professeur de langue française au gymnase de Nimègue (2º série, 2º éd. Nimègue 1877), on trouve un texte de M. de Béjan intitulé « le poing coupé, histoire turque » qui raconte l'histoire du poing coupé qui se détache d'une plaque de marbre noir au dessus d'une porte cochère à Constantinople. Le drogman explique au voyageur intrigué par ce bas relief, cette vieille histoire de Méhémet sauvé de la pauvreté par le sultan et qui témoigne de son amour filial en se coupant lui-même la main et en s'infligeant à lui-même le supplice pour l'éviter à son père coupable. Ce dévouement filial est bien entendu récompensé par le sultan qui fait du fils modèle son secrétaire et pardonne au père. C'est donc en apprenant le français, la langue de l'autre, que l'on passe par la figure de l'étranger pour inculquer des valeurs qui sont celles de son propre champ culturel.

Conclusion

La diffusion de la langue française hors de France a donc été favorisée par des facteurs politiques, religieux et économiques. Elle a accompagné une certaine hégémonie politique et culturelle de la France en Europe et dans le monde avant et après la révolution française. Si langue et culture sont indissociables, apprendre la langue française a longtemps signifié se former à une certaine culture intellectuelle, spirituelle, morale, celle de l'esprit classique, celle de l'esprit des Lumières, celle enfin de la liberté républicaine et des droits de l'homme. Cela a aussi signifié entrer délibérément dans la modernité, et s'opposer à la formation délivrée en langues anciennes par les gymnases et autres écoles latines. Apprendre la langue française a aussi servi à développer sa propre identité, culturelle et nationale, par contraste. Ce qui est vrai pour aujourd'hui a des résonances dans le passé. La langue de l'autre sert de miroir pour découvrir sa propre langue et son identité culturelle. S'il ne s'agit plus aujourd'hui d'éduquer l'honnête homme comme au XVIIe siècle ou de former le citoyen au XIXe siècle par l'apprentissage du français, celui-ci peut

participer à développer une conscience de responsabilité pour le maintien et la protection des identités linguistiques et culturelles dans le monde. C'est peut-être une des tâches de l'organisation internationale de la francophonie dans laquelle la langue française se détache d'une appartenance nationale, pour devenir un bien partagé entre les hommes de bonne volonté au service d'une cause commune. Et l'historien de la langue pourra continuer à voir dans la langue non un moyen de communication arbitraire mais un ensemble d'« instruments et symboles politiques, culturels et sociaux » pour reprendre les termes de Isabelle Klock-Fontanille.

NOTES

_

^{1.} L'histoire du français en Turquie fait l'objet de plusieurs articles dans les publications de la *Sihfles*. Ainsi, Claude Perez, « Eléments pour une histoire des écoles francophones en Turquie », *Documents SIHFLES* 10, 1992 : 44-49; Ufuk Semercioglu, « Origine de l'enseignement français en Turquie : le lycée impérial ottoman », *Documents SIHFLES* 10, 1992 : 50-59; Hanife Güven, « Le rôle et la place du français dans le processus de modernisation de l'empire ottoman », *Documents SIHFLES* 27, 2001 : 73-82; Osman Senemoglu, « de Leo Spitzer à A-J.Greimas. La création du département de langue et littérature françaises de la Faculté des Lettres de l'Université d'Istanbul », *Documents SIHFLES* 27, 2001 : 127-135.

² On trouve encore aujourd'hui trace de cet héritage dans les églises wallonnes de Hollande où la langue française s'est maintenue; le culte est fait en français, et il y a un quart de siècle, nombre de jeunes étudiantes du département de français de l'université libre (protestante) d'Amsterdam étaient membres de l'église wallonne. Il y avait alors une relation directe entre la pratique religieuse et la pratique linguistique: on allait à l'église pour pratiquer son français, et à l'université pour apprendre la langue de communication dans la pratique religieuse.

^{3.} L'Édit de Nantes, avait, en 1598, donné le droit d'existence aux protestants (Henri IV); en 1685, Louis XIV le révoque, par l'Édit de Fontainebleau qui interdit le culte protestant, expulse les pasteurs hors du royaume, ferme les écoles protestantes et interdit aux fidèles de quitter le royaume. Deux cent à quatre cent mille protestants quittent la France emportant outre leur profession (tisserands des Cévennes, drapiers de Normandie, armateurs de La Rochelle etc...), leur langue qu'ils vont conserver et aider à diffuser dans les pays protestants d'Europe du Nord, Suisse, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre, et même Suède ou États-Unis / Canada.

ANNEXE

Dialogue sur la langue française (Pierre Marin, *Nouvelle méthode pour apprendre les principes et l'usage de la langue françoise et hollandoise*, 8^e éd., Amsterdam: van Eyl, 1712 : 220-222 (téléchargeable sur le site web de la bibliothèque nationale de France, Gallica):

... Notre langue est à son dernier degré de perfection. [...]

Y a-t-il des choses qu'on ne puisse exprimer en français?

Il y en a beaucoup, qu'on ne saurait exprimer que par périphrase. [...]

Cela n'empêche que la langue française ne l'emporte sur toutes les autres. [...]

Elle suit mieux l'ordre des pensées & ne souffre point le galimatias. [...]

La langue allemande est énergique, mais rude.

L'espagnole est grave, mais trop enflée.

L'italienne est mignarde, mais molle.

La hollandaise est copieuse, mais peu châtiée.

La langue française a toutes les beautés de celles-ci, sans avoir aucun de leurs défauts.

C'est à juste titre, qu'on l'appelle la langue régnante.

Les rois et les princes font gloire de la parler.

Il est temps de raisonner sur le caffé.

A propos, quelles bonnes qualitez lui donne-t-on?

Il purifie le sang, il réveille l'esprit & il abbaisse les vapeurs bachiques.

Il est donc bon pour le mal de tête.

Il n'y a rien de plus souverain.

Le caffé serait à meilleur marché si l'on vivait comme vivaient nos pères.

Les temps changent & les tempéramens aussi.

Au reste, je crois qu'il sera longtemps en vogue.